



Syndicat  
de la Magistrature



CONSEIL NATIONAL  
DES BARREAUX



Conférence  
des Bâtonniers



Union  
syndicale  
**Solidaires**



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
**DES PRISONS**  
SECTION FRANÇAISE



**B** AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



**genepi**  
Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

## Projet de loi justice

**Défendons ensemble une justice de qualité pour toutes et tous**

**Manifestation nationale à Paris le 15 janvier 2019 !**

Le projet de loi de programmation 2018 – 2022 pour la justice a été adopté en première lecture au terme d'un débat parlementaire chaotique marqué par l'ajout en dernière minute et sans préavis de nouvelles dispositions aux conséquences lourdes dont un amendement qui permet de réformer par voie d'ordonnance la justice des mineurs. Malgré la ferme opposition des acteurs du monde judiciaire, rejoints dans leurs analyses par des institutions telles que le Défenseur des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le gouvernement persiste dans sa volonté de passer en force.

Le texte doit de nouveau être examiné au Parlement à partir du 15 janvier à la suite de l'échec de la commission mixte paritaire.

Nous affirmons notre opposition à un projet qui aura pour effet de dégrader les conditions dans laquelle la justice est rendue. A l'insuffisance des moyens de la justice française, le gouvernement répond par une logique de rationnement.

Cette réforme sacrifie la qualité du débat judiciaire, l'accès de tous à la justice, les libertés individuelles et les droits de la défense dans une course aveugle à la productivité et aux économies d'échelle. Elle ne peut pas être adoptée en l'état, à marche forcée, au mépris de l'opposition des professionnels et des organisations de défense des droits, au moment même où un « grand débat national » est ouvert sur les questions de citoyenneté, du service public et de son organisation territoriale, en réponse aux mouvements sociaux qui secouent le pays.

Nos organisations sont déterminées à défendre une justice de qualité, accessible, égale pour tous et protectrice des libertés. Nous appelons donc l'ensemble des professionnels de la justice et des associations œuvrant pour l'accès aux droits à poursuivre leur mobilisation afin que l'examen de ce projet de loi ne soit pas poursuivi. Nous demandons au Premier ministre de recevoir une délégation de représentants de nos organisations à l'issue de la manifestation pour entendre nos revendications.

**Retrouvons-nous, unis toutes et tous ensemble, professionnels et citoyens,  
le 15 janvier 2019 à 11h30, place Saint-Michel à Paris, pour un départ du cortège en  
direction des Invalides à 13H.**

**Organisations signataires :**

Barreau de Paris

CGT chancellerie et services judiciaires

CGT insertion

CGT-PJJ

Conférence des Bâtonniers

Conseil national des barreaux

Droit au logement

Fédération nationale des Associations représentatives des étudiants en sciences sociales (ARES)

FNUJA

FSU

Genepi

La CGT

Ligue des droits de l'homme

Observatoire international des prisons

SNEPAP - FSU

SNPES-PJJ/FSU

Solidaires

Solidaires-justice

Syndicat de la magistrature

Syndicat des avocats de France